

**Délibération N° 5
 Du Bureau Syndical du 16 septembre 2024**

Lundi 16 septembre 2024, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Annonay, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.		X	
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.		X	
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.		X	
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)		x		SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	x		
HERNANDEZ C.		x					

OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2024

- Montant de l'enveloppe 2024 : **600 000,00 euros**
- Subvention déjà allouée : **477 202,25 euros**
- Reste à allouer : **122 797,75 euros**

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	393 955,35 €	102 907,89 €

Dominique BRESSO (commune de Belsentes) ne prend pas part au vote.
 Le Bureau Syndical,
 Après en avoir délibéré,

- ✓ **DECIDE d'attribuer les subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de 102 907,89 euros.**

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2024 est de **19 889,86 euros**.

Le président,
 Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

BUREAU DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

BP 2024 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
23-0138CEE	153 MAYRES	Ancienne école - remplacement des menuiseries de la Salle des fêtes	9 678,84 €	4 839,42 €
23-0116CEE	339 VESSEAUX	Rénovation chauffage vestiaires stade	13 973,00 €	6 986,50 €
23-0112CEE	74 CREYSSEILLES	Remplacement chaudière MAIRIE	13 104,00 €	6 552,00 €
23-0108CEE	7 ALBOUSSIERE	Fenetre du Temple	2 085,76 €	1 042,88 €
23-0097CEE	218 ST BASILE	logement communal 755	7 381,01 €	3 101,23 €
23-0077CEE	297 ST SYLVESTRE	Changement des menuiseries de l'appartement de l'école (B210)	8 621,23 €	4 310,62 €
23-0043CEE	265 ST MARCEL LES ANNONAY	Installation d'une VMC à la garderie de l'école (AE90)	13 056,00 €	6 528,00 €
23-0034CEE	206 ST ALBAN EN MONTAGNE	Remplacement de châssis dans l'église (AM0048)	4 483,41 €	2 241,71 €
23-0001CEE	165 BELSENTES	Remplacement des menuiseries de l'appartement communal au dessus de l'école	14 270,00 €	8 562,00 €
22-0135CEE	112 LABASTIDE SUR BESORGUES	Rénovation énergétique de l'appartement La chapelle Freyssenet (394)	12 360,32 €	7 416,19 €
22-0094CEE	138 LAVILLEDIEU	Changement des menuiseries de La Poste (AD299-300-301)	28 351,44 €	14 175,72 €
20-0022CEE	331 VALS LES BAINS	Réhabilitation du gymnase communal (AL469-450-468)	236 084,94 €	24 000,00 €
TOTAUX H.T.			363 449,95 €	89 756,27 €

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le



ID : 007-250700358-20240916-ER20240924_2-DE